

Montgru-Saint-Hilaire : un édifice de la première moitié du XI^e siècle

Introduction

Le village de Montgru-Saint-Hilaire est situé à quelques kilomètres d'Oulchy-le-Château sur un site dominant la vallée de l'Ourcq (doc. 1). L'église de ce village, édifice peu connu, est pour une part en ruines. Cette construction n'est ni classée parmi les monuments historiques ni même inscrite à l'inventaire supplémentaire. La survie de ce bâtiment et des constructions attenantes est uniquement due à l'action remarquable de son propriétaire actuel M. Verron. Pourtant cet édifice fut un des prieurés de la célèbre abbaye Saint-Médard de Soissons, filiation qui à elle seule aurait dû susciter un intérêt plus grand de la part des archéologues. Les seules publications ayant, jusqu'alors, fait mention de cet édifice sont antérieures à la Première Guerre mondiale (Moreau-Nélaton 1914 : 283-292) (Pécheur 1865 : 154). L'histoire du prieuré n'est abordée qu'au travers d'études non publiées (Bracq 1972) (Gueugnon 1989).

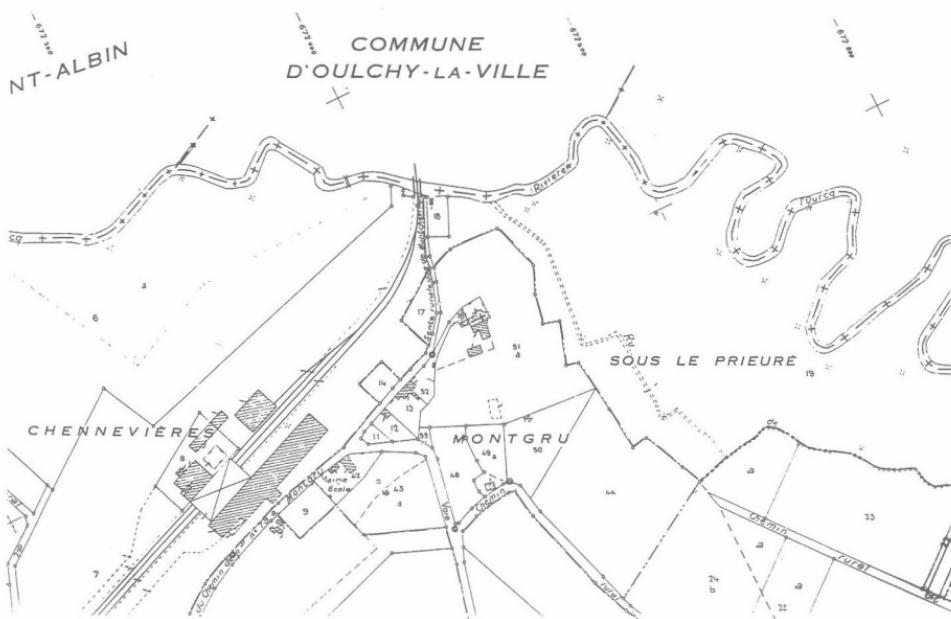
L'étude qui suit est une nouvelle approche archéologique de l'édifice dont l'analyse systématique reste à faire.

Présentation de l'édifice

L'édifice présente actuellement deux parties. A l'ouest, les restes des nefs et des éléments de la façade sont en ruines. A l'est, le chœur et le transept furent sauvagement restaurés après la Première Guerre mondiale pour servir d'église paroissiale. Cette partition moderne doit être oubliée au profit d'une vision homogène de la construction primitive mise en évidence par la constance des techniques d'appareillage similaires d'un bout à l'autre de l'église. La présence de marques de pose appartenant à un même groupe confirme cette hypothèse.

Plan

Aujourd'hui ne subsiste des nefs de l'édifice primitif qu'une partie de l'élévation nord du vaisseau central, précédée à l'ouest d'éléments très ruinés de la façade occidentale (doc. 2). L'élévation nord de la nef qui compte actuellement cinq travées, fait la jonction entre le massif occidental et la croisée du transept englobée, avec la travée orientale de la nef, dans la partie restaurée de l'édifice. La croisée du transept, différenciée en plan des travées de la nef par de plus grandes dimen-



Extrait du cadastre de Montgru-Saint-Hilaire.



Eglise vue du sud-ouest

sions, donne vers l'est sur une travée droite terminée par une abside semi-circulaire. Deux puissants contreforts épaulent cette abside à l'extérieur. Deux absidioles, elles aussi semi-circulaires, sont accolées à la travée droite qui précède l'abside principale. L'abside nord est implantée dans l'axe du bas-côté nord dont le mur gouttereau subsiste, en partie, à l'ouest (dernière travée du bas-côté) et à l'est (de la travée droite de l'absidiole nord jusqu'à la croisée du transept). L'absidiole sud est, elle aussi, prolongée vers l'ouest au-delà de sa travée droite par un mur gouttereau. Ces murs définissent deux espaces avec les côtés nord et sud de la croisée du transept, espaces qui correspondent à la largeur des bas-côtés disparus dans leurs parties occidentales.

D'après ces éléments et le plan de Moreau-Nélaton (1) on peut penser que l'église de Montgru-Saint-Hilaire comprenait primitivement une nef centrale, bordée par deux bas-côtés, une façade à l'ouest des nefs, cet ensemble étant terminé vers l'est par trois absides semi-circulaires. La principale caractéristique de ce plan réside dans l'implantation de bas-côtés continus, du bloc-façade aux absidioles, ceux-ci intégrant le transept et donnant un plan et probablement une élévation où l'axe des trois nefs paraît primordial.

Elévation

Le massif occidental

Description

Cette partie de la construction primitive est, pour une large part, réduite à l'état de ruines. En effet, seuls le mur nord et le mur de fermeture des nefs ont conservé leurs parements d'origine, le tiers sud de la façade ouest a complètement disparu. De plus, il faut ajouter à cela un arasement général des parties-hautes étendu à l'élévation nord de la nef. Malgré cela l'analyse des maçonneries permet encore une compréhension de l'ensemble. Tout d'abord la face ouest, très ruinée, a néanmoins conservé son angle nord-ouest épaulé par deux contreforts. Cet angle permet de situer la position du mur de façade. On y voit

(1) Ce plan publié par Moreau-Nélaton, joint à la notice consacrée à Montgru-Saint-Hilaire dans *Les églises de chez-nous* (doc. 3) demeure à l'heure actuelle le seul relevé dont nous disposons. Le bloc-façade n'y est pas représenté. Mais on y voit clairement la division de la première travée de la nef en deux travées primitives mise en évidence par la présence d'un support aujourd'hui invisible. On doit aussi souligner la différence d'orientation entre l'élévation nord de la nef centrale et l'ensemble de la croisée du transept et du chœur. Ce fait que nous n'avons pu vérifier sur le terrain, faute d'un relevé précis, pourrait être interprété comme révélateur d'une chronologie différente entre ces parties de l'église. Mais les arguments qui plaident pour une construction homogène (techniques d'appareillage, module des pierres) nous semblent primordiaux par rapport à ce changement d'orientation qui peut être dû à des causes très diverses. On peut, par exemple, évoquer le manque de place, le chevet de l'église étant édifié en bordure du plateau, comme l'affleurement du banc calcaire sous l'ensemble de l'édifice.

aussi deux impostes moulurées (orientées est/ouest) qui déterminent une salle centrale. Cet espace était apparemment ouvert vers l'ouest sur toute sa largeur.

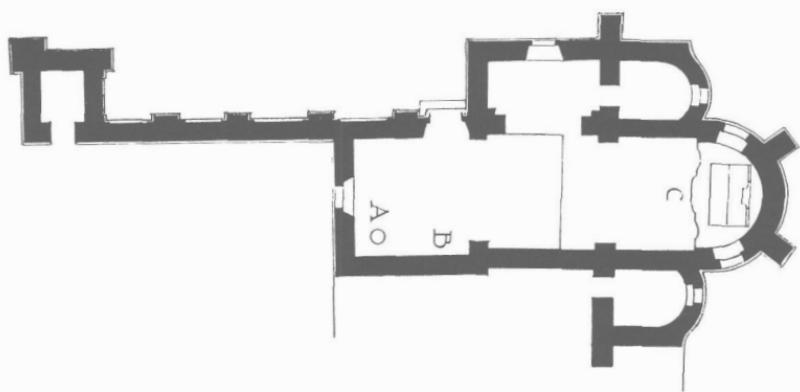
A l'ouest des nefs, le mur de fermeture mieux conservé, comprend une porte avec un linteau en trois parties, surmonté d'un arc de décharge en plein cintre. L'espace créé par ces deux éléments est rempli par une cloison en petit appareil. Cette porte se situe dans l'axe de la nef centrale. Cet accès était encadré par deux supports rectangulaires (préservé au nord, visible par des traces d'arrachement au sud) surmontés d'impostes qui recevaient les grandes arcades de la dernière travée de la nef centrale. Dans le bas-côté nord, située sur le même plan que le mur de fermeture des nefs, une porte étroite surmontée d'un arc en plein cintre permet d'accéder aux premières marches d'un escalier. Le couloir qui mène de la porte à l'escalier est apparemment contemporain de la construction primitive. Mais l'escalier en lui-même, avec sa vis centrale, n'adopte pas le même type d'appareillage. Cette structure ne peut relever, d'après ces constatations, de la construction primitive.

Il apparaît donc que l'espace compris entre la façade primitive et le mur de fermeture des nefs était probablement divisé en trois parties (si l'on restitue en symétrique la partie sud) : une salle centrale dont l'accès, de la nef principale, était assuré par la porte subsistante et deux parties latérales qui peut-être comprenaient des accès aux parties-hautes, différents de l'escalier actuel. Cette organisation répond parfaitement à la division des nefs.

Le mur nord du massif occidental, comme nous l'avons déjà noté, a conservé son angle avec la façade primitive. Il comprend deux contreforts plats. Un autre contrefort, plus saillant, marque vers l'est la position du mur de fermeture des nefs. Un arc segmentaire s'appuie sur ces deux contreforts, mais il n'appartient probablement pas à l'édifice primitif, ses sommiers étant maladroitement insérés dans les assises des contreforts. Les maçonneries situées sous cet arc se différencient de l'appareillage moyen utilisé pour les parties anciennes de l'église. Sans doute s'agit-il d'une reprise liée à la mise en place de l'escalier qui se situe juste derrière ce mur.

Comme nous l'avons déjà noté, l'ensemble de ce système de façade était, au rez-de-chaussée divisé en trois parties. Le mur de séparation entre la salle centrale et l'espace latéral nord est nettement plus épais que le mur de fermeture des nefs à l'ouest. Cette constatation, comme l'organisation de l'ensemble, laisse penser à une structure du type façade harmonique où la partie centrale aurait été encadrée par des tours.

Mais l'arasement de structures qui intervient à une hauteur comprise entre trois et quatre mètres ne permet pas d'entrevoir l'organisation des parties-hautes et leurs éventuelles relations avec les nefs.



Plan extrait de Moreau-Nélaton "Les églises de chez nous", 1914.



Elévation nord de la nef

Il faut enfin signaler deux points importants. D'une part, la plupart des claveaux des arcs (arc de décharge de la porte ouvrant sur la nef centrale et arc de la porte d'accès à l'escalier nord) sont simulés et cela d'une manière très forte et remarquablement régulière (deux à trois faux joints par claveau) et d'autre part la présence à l'intérieur comme à l'extérieur de marques de pose.

*Les nef*s

Des nef ne reste que l'élévation nord du vaisseau central, ainsi que le départ du mur gouttereau du bas-côté nord (doc. 4). Cet ensemble comporte actuellement quatre travées. Mais le plan de Moreau-Nélaton montre clairement que la première travée actuelle (de forme carrée) a pris la place des deux premières travées primitives. Les travées suivantes sont assez bien préservées. Les piles de la nef sont asymétriques. Elles se composent d'un noyau rectangulaire comprenant un pilastre orienté vers le bas-côté. La largeur des travées est assez faible en comparaison de leur hauteur. Des impostes chanfreinées reçoivent, pour chaque pile, des grandes arcades en plein cintre, à un seul rouleau. Dans le bas-côté nord les pilastres tournés vers le mur gouttereau (aujourd'hui disparu) présentent deux départs d'arc en plein cintre (pour les deuxième et quatrième piles en partant de l'ouest). Ceux-ci retombaient vers le mur gouttereau du bas-côté sur des supports rectangulaires comme le montre la dernière travée du bas-côté nord. Ces arcs n'étaient apparemment pas accompagnés de voûtement puisque l'on n'en voit aucune trace. On peut donc supposer qu'il s'agissait d'un dispositif du type "arc diaphragme" qui supportait directement la charpente (2). Les départs des arcs diaphragmes se situent à la même hauteur que ceux des grandes arcades. Le support de la dernière travée du bas-côté nord n'est pas accompagné à l'extérieur d'un contrefort. Vers la nef centrale, les piles présentent une surface plane. Il est, par conséquent, probable que cet espace n'était couvert que de bois. Rappelons ici que vers le massif occidental, deux pilastres recevaient les deux dernières grandes arcades des élévations nord et sud de la nef. Les grandes arcades comprenaient deux rouleaux de parements (vers la nef centrale et vers le bas-côté) leurs espaces intérieurs étant constitués de blocage. Les claveaux des grandes arcades ne sont généralement pas simulés (sauf certains sommiers) contrairement à ceux des arcs du massif occidental. Les claveaux des grandes arcades sont plus larges dans l'axe des arcs qu'aux sommiers, pour les piles qui comportaient des arcs diaphragmes.

L'élévation nord de la nef, comme le bloc-façade, est arasée. Néanmoins, on peut supposer que cette élévation comprenait au moins deux étages.

(2) Ces départs d'arc se situent sur les piles séparant les travées II et III et IV et V (voir doc. 7). De ce fait, on peut penser que ces arcs diaphragmes n'étaient présents que pour une pile sur deux.

Nous ignorons la formulation du système d'éclairage de cette partie de l'église. Mais le mur gouttereau de la dernière travée du bas-côté nord comprend dans son axe la base d'une fenêtre. Par conséquent, pour ce bas-côté il est probable qu'un éclairage direct était employé. Mais il n'est pas évident que cette baie fasse partie de la construction primitive.

Détail technique intéressant, l'assise sur laquelle repose l'appui de la fenêtre est, sur la totalité de la portion conservée du mur gouttereau, plus haute que large contrairement aux autres assises.

La limite orientale de ce même mur gouttereau est en fait le piédroit d'une porte qui donnait dans le bas-côté. Enfin, signalons la présence, comme pour le massif occidental, de marques de pose appartenant aux même groupe.

Les décors

L'élévation nord de la nef concentre à elle seule la presque totalité des vestiges de décors de l'édifice primitif. Ceux-ci se développent sur les chanfreins des impostes recevant les grandes arcades de la nef. Trois types de décor sont visibles. Le premier consiste en une ligne définissant deux séries de triangles à bases opposées. Le second est constitué de bandes horizontales séparées par d'autres appliquées sur les arêtes de l'imposte. Le troisième montre une série de lignes diagonales parallèles. Ces décors sont en très faible relief.

Le transept et le chevet

Le transept

De l'ensemble de la construction le transept est sans doute la partie la plus remaniée dans son élévation. La travée de la nef qui le précède à l'ouest est, comme nous l'avons vu, très reprise et ne permet donc pas de connaître avec précision le mode de jonction avec les nefs. Cette croisée adopte un plan proche du carré et par là se distingue des travées de la nef rectangulaires. Ses dimensions sont aussi plus importantes (environ quatre mètres en longueur). La travée du bas-côté qui borde la croisée, au nord, en reprend la même longueur.

Le transept est inclus dans la partie restaurée de l'église et nous ne pouvons nous appuyer, pour l'analyse de l'intérieur, que sur les volumes et les formes, les appareillages étant totalement masqués par des enduits modernes. Mais nous pouvons grâce à la partie sud de la croisée entrevoir l'organisation de l'ensemble. En effet le côté sud de ce mur étant actuellement extérieur à l'église on ne l'a pas soumis au même traitement. Nous constatons que la pile sud-ouest de la croisée, de ce côté, présente une face plane. Mais cette organisation ne relève probablement pas de l'édifice primitif, l'appareillage de la pile s'éloignant sensiblement du module de pierres des parties anciennes. Cette

donnée paraît confirmée par l'imposte qui reçoit l'arc sud de la croisée qui, par son profil, se rattache à une période avancée du Moyen-Age.

Toutefois, cette croisée paraît en plan, comme par la jonction avec les volumes des parties anciennes de l'édifice (travée droite du chœur et bas-côté nord), faire partie de l'organisation primitive de la construction. Mais cette hypothèse reste soumise à un examen des appareillages, malheureusement rendu impossible par la présence d'enduits récents.

Le chevet

Visible dans le comble d'un bâtiment attenant à l'église, le mur de la travée droite de l'absidiole sud ainsi que son prolongement vers l'ouest, subsiste en élévation (doc. 5). Ce mur comprend la baie qui éclairait la travée droite de l'absidiole sud. Elle est située juste à l'est du support qui reçoit l'arc d'ouverture de cette absidiole. Si une partie de son arc semble bien appartenir à la construction primitive, sa moitié ouest paraît avoir été reprise. Epousant l'extrados de la partie ancienne de cet arc, deux pierres (manifestement bûchées) semblent être des traces du décor de cette baie. En effet, la baie axiale de l'abside centrale était avant la Première Guerre mondiale (Moreau-Nélaton 1914 : 285) décorée d'un cordon de billettes dont ces pierres sont sans doute des vestiges.

Les maçonneries situées au-dessus de la baie appartiennent bien, par leur module, à la construction primitive. Vers l'ouest le mur est rapiécé à l'aide d'un appareillage peu soigné. Au-delà de cette rupture (qui peut être comprise comme l'emplacement primitif d'un contrefort) vers l'ouest, l'appareillage ancien reprend et l'on y voit le haut d'une porte comprenant un linteau (probablement à l'origine en trois éléments) surmonté d'un arc de décharge en plein cintre. Les claveaux de cet arc sont simulés, l'espace entre le linteau et l'arc est rempli par des maçonneries peu soignées. De ce même comble on peut voir l'arc d'ouverture de la travée droite de l'absidiole sud, dont les claveaux sont simulés comme ceux des arcs du bloc-façade. Cet arc, comme pour l'absidiole nord, repose sur des supports rectangulaires du même type que ceux des piles de l'élévation nord de la nef. Les absidioles nord et sud sont couvertes dans leurs parties tournantes de voûtes en cul-de-four, et dans leurs parties droites de berceaux en plein cintre.

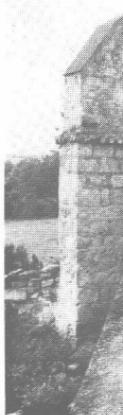
Dans la composition du chevet, les absidioles semi-circulaires (l'absidiole sud est à l'extérieur englobée dans des maçonneries lui donnant une forme droite, mais elle est bien, à l'intérieur, de plan semi-circulaire) sont accolées à la travée droite de l'abside principale (doc. 6). Les arcs d'ouverture des travées droites des absidioles et de l'abside centrale sont situés sur un même plan. La travée droite de l'abside centrale était apparemment aveugle. Un décrochement en plan, répercutedans l'élévation, marque la naissance de l'abside. La



...on extérieure nord du chœur et du transept.



*Elévation extérieure du bas-côté sud
et de la travée droite de l'absidiole sud.*



travée droite est couverte d'une voûte en plein cintre, l'abside reçoit une voûte en cul-de-four. Les détails architecturaux probablement associés à cet ensemble (impostes, décors) ont totalement disparu. Le système d'éclairage de l'abside centrale a été largement modifié. Mais la présence d'une baie axiale est attestée par un document antérieur à la restauration (Moreau-Nélaton 1914 : 285). Elle était, apparemment, en plein cintre et à l'extérieur son arc était souligné par un cordon de billettes. Ce décor était continu, il en subsiste des éléments sur les deux contreforts qui épaulent toujours l'abside. Les parements de la base de l'absidiole nord et de l'abside centrale ainsi que ceux des contreforts sont encore en place.

Restitution générale de l'édifice

D'après l'analyse que nous venons de développer l'église de Montgru-Saint-Hilaire apparaît comme une construction relativement homogène. Cet édifice comporte une façade de type harmonique qui comptait au moins un étage, au-dessus du rez-de-chaussée subsistant. L'élévation de la nef centrale, dont seules les grandes arcades demeurent en place comprenait probablement deux étages. Les bas-côtés, moins élevés que la nef centrale, étaient rythmés (probablement une travée sur deux) par des arcs diaphragmes reposant sur des pilastres (doc. 7).

Ces trois nefs, de hauteurs différentes, comprenaient sans doute six travées. Au-delà, vers l'est, un transept non débordant annonçait le chevet de l'église. Ce transept comportait une croisée et deux espaces latéraux. Ces derniers n'étaient apparemment pas différenciés de l'élévation des bas-côtés. Ils étaient (comme dans l'état actuel du côté nord) ainsi que la croisée, couverts en bois. Les bas-côtés se terminaient par des absidioles dont la majeure partie de l'élévation subsiste. Celles-ci sont toujours couvertes de voûtes en berceau, pour leurs parties droites, et de voûtes en cul-de-four pour leurs parties tournantes. L'abside centrale, largement dégagée des absidioles, répète, de manière plus ample, la même organisation.

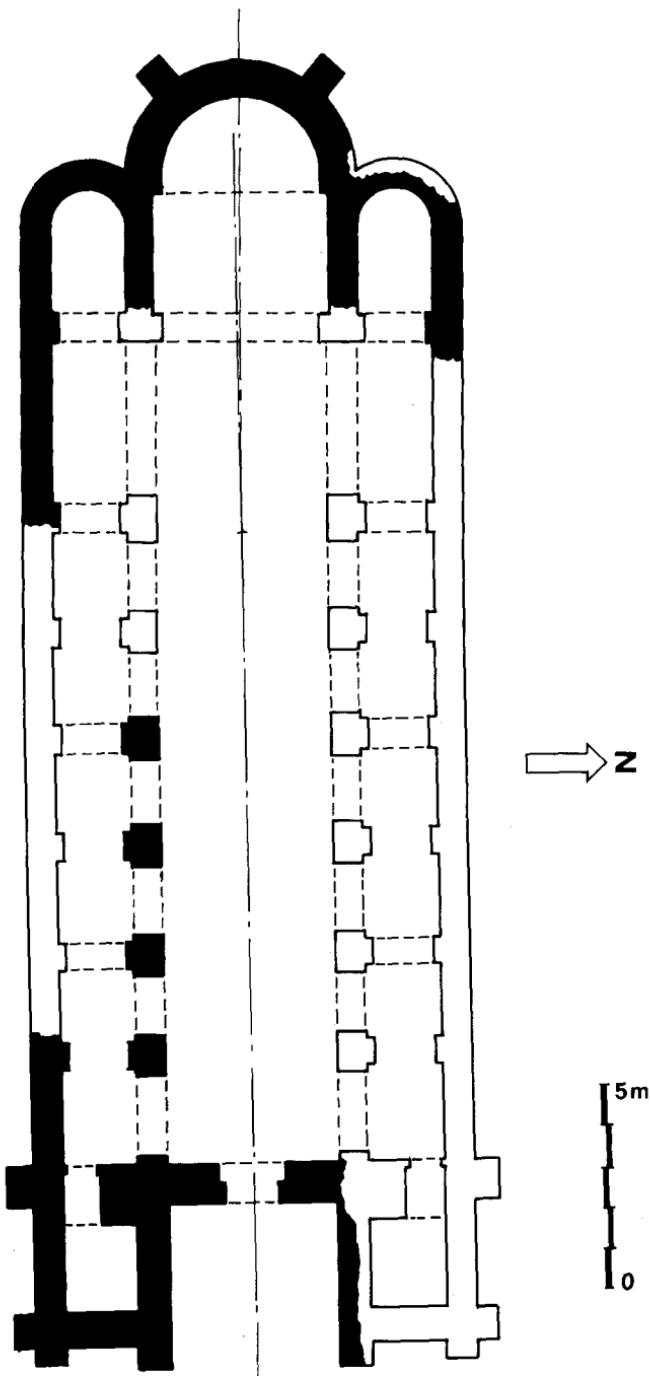
Comparaisons

Comparaisons sur le plan local

Cerny-en-Laonnois (Aisne)

Cette église fut malheureusement détruite lors de la Première Guerre mondiale (3). Mais nous possédons suffisamment de documents pour tenter de la comparer avec Montgru-Saint-Hilaire. Nous retrouvons à Cerny-en-Laonnois un plan à trois nefs avec un transept non débordant où les bas-côtés sont conçus comme des volumes uniformes se terminant vers l'est par des absidioles semi-circulaires.

(3) Cet édifice a récemment été l'objet de plusieurs campagnes de fouilles menées par le R.P. Courtois.



Restitution en plan de l'église.

A l'ouest un bloc-façade à deux étages terminait les nefs. Son rez-de-chaussée était divisé transversalement en trois travées. L'étage supérieur était nettement séparé de la nef par un mur, mais une ouverture assurait la communication entre ces deux espaces. Une tour était accolée au bloc-façade sans que l'on puisse assurer qu'elle ait été contemporaine du bâtiment principal.

L'élévation de la nef centrale comptait deux étages, des fenêtres hautes surmontant les grandes arcades. Tous les arcs de l'église étaient en plein cintre. La nef centrale comprenait cinq travées, la seconde tout en reprenant la même élévation que les autres en était isolée par deux arcs diaphragmes. La réception des grandes arcades était assurée par des piles rectangulaires comportant des colonnes doubles aux retombées.

Vers l'est, au-delà de la première travée débutait le chœur de l'église. Celui-ci comportait une travée droite voûtée d'un berceau en plein cintres à laquelle succédait une abside couverte d'une voûte en cul-de-four. Deux contreforts épaulaient l'abside à l'extérieur. Nous retrouvons donc le même schéma qu'à Montgru-Saint-Hilaire hormis l'organisation assez différente de la façade et l'absence d'arc diaphragme sur les bas-côtés.

Courville (Marne)

A Courville, village situé à l'ouest de Reims dans la vallée de l'Adre, existe un édifice qui offre des similitudes avec Montgru-Saint-Hilaire. Cette église résulte de plusieurs campagnes de construction. Ce sont les nefs et la tour qui les précède à l'ouest qui seront l'objet de ce paragraphe. Celles-ci sont généralement datées du milieu du XI^e siècle (Prache 1979 : 113-124. Prache 1981 : 245-254). Le transept et le chœur ne remontent qu'au milieu du XII^e siècle. La nef centrale présente une élévation très différente de celle de Montgru-Saint-Hilaire. Ici les piles sont beaucoup plus lourdes et comprennent des colonnes engagées aux retombées des grandes arcades. Vers la nef centrale d'autres colonnes (sur dosseret) marquent la scansion des travées sur la presque totalité de l'élévation. Dans les bas-côtés, ces mêmes piles comportent des pilastres auxquels répondent des supports du même type pour les murs gouttereaux. La nef centrale est actuellement couverte d'une voûte mise en place au XIX^e siècle. Cette dernière était simplement charpentée dans son état primitif. Les bas-côtés sont couverts de voûtes d'arêtes compartimentées par des arcs brisés. Ce système de voûtement paraît avoir été largement repris, sans que l'on puisse déterminer avec précision le premier mode de couverture.

La communication entre la tour ouest et les nefs est assurée au rez-de-chaussée par une porte en plein cintre (dans l'axe de la nef centrale) et, au premier étage, par une large ouverture, elle aussi en plein cintre. Ce système de liaison est très proche de ce que nous pouvons

comprendre des structures subsistantes à Montgru-Saint-Hilaire. Toutefois, la tour de Courville ne peut être envisagée comme un bloc-façade, celle-ci n'étant pas liée aux bas-côtés de la nef. Il faut ici souligner l'appartenance probable de la tour ouest à une campagne de travaux postérieure à la construction de la nef. Mais les proportions de la porte d'accès à la nef centrale de Courville, ainsi que son mode de construction (linteau surmonté d'un arc de décharge en plein cintre) ne sont pas sans rappeler la porte axiale du mur de fermeture des nefs de Montgru-Saint-Hilaire.

Saint-Gilles (Marne)

Cet édifice, distant de quelques kilomètres de Courville, présentait dans ses nefs des arcs diaphragmes dont il ne subiste aujourd'hui que les départs. Les piles sont rectangulaires, les grandes arcades qu'elles reçoivent sont en plein cintre. La première travée de la nef est une réfection postérieure. Les arcs diaphragmes étaient situés dans les bas-côtés, apparemment sur chaque pile. Mais ce système était complété, dans la nef centrale, par un grand arc dont les arrachements sont encore visibles. Si le principe de cette organisation est proche de celui de Montgru-Saint-Hilaire les proportions des grandes arcades et des arcs diaphragmes de Saint-Gilles en sont très éloignées. Les volumes sont beaucoup plus bas et se rapprochent par là de nombreux édifices élevés durant le XI^e siècle. La nef de l'église de Saint-Gilles est généralement attribuée à la première moitié du XI^e siècle (Prache 1979 : 113-124, Prache 1981 : 245-254).

Oulchy-le-Château (Aisne)

Cet édifice, ancienne priorale, comme Montgru-Saint-Hilaire comprend deux campagnes de construction différentes. Les nefs et les travées orientales des bas-côtés remontent probablement au troisième tiers du XI^e siècle. Le chœur fut réédifié vers le troisième quart du XII^e siècle (Prache 1983 : 165-167). C'est la première partie qui nous intéresse ici puisque malgré sa mutilation il est clair que cet édifice ne comportait pas de transpet débordant et que ses bas-côtés étaient conçus comme des espaces continus. Mais les clochers qui encadraient le chœur (seul le clocher sud subsiste) donnaient à cet édifice une silhouette extérieure très différente de celle de Montgru-Saint-Hilaire.

Oulchy-la-Ville (Aisne)

L'église d'Oulchy-la-Ville, située à quelques centaines de mètres de celle d'Oulchy-le-Château en reprend, pour l'essentiel, les mêmes dispositions dans des dimensions plus modestes. Il ne s'agit en effet que d'une simple paroissiale. On peut d'ailleurs considérer cet édifice comme fortement inspiré de la priorale toute proche. Mais ici les nefs semblent appartenir à une campagne de construction antérieure à la

partie orientale de l'église. Sans nous attarder sur la description de cet édifice, nous notons qu'il adopte, comme à Oulchy-le-Château, un schéma général proche de celui utilisé à Montgru-Saint-Hilaire.

Conclusion

A ces comparaisons nous pouvons sans risque avancer l'idée d'une relation entre la priorale de Montgru-Saint-Hilaire et celle d'Oulchy-le-Château. Ces édifices ne sont distants que de quelques kilomètres et représentent à eux seuls les deux plus importantes fondations religieuses de ce petit terroir. L'église d'Oulchy-la-Ville, quant à elle, doit être envisagée comme un écho de la priorale d'Oulchy-le-Château. Ces deux constructions que nous avons déjà étudiées remontent probablement pour la dernière à la fin du XI^e siècle et pour la première aux environs des années 1100.

Malgré les similitudes que nous venons de souligner, de très nombreux points séparent Montgru-Saint-Hilaire des églises d'Oulchy-le-Château et d'Oulchy-la-Ville. En effet on ne retrouve pas dans ces édifices les techniques caractéristiques de Montgru-Saint-Hilaire comme les claveaux simulés, les arcs diaphragmes, la forme des supports, les proportions des grandes arcades. Il nous faut, dans ce contexte, préciser que ces éléments sont en terme de datation, dans la chronologie de l'évolution de l'architecture religieuse, révélateurs d'une date de construction plus haute que celles des églises d'Oulchy-le-Château et d'Oulchy-la-Ville. L'église de Cerny-en-Laonnois est globalement beaucoup plus proche de Montgru-Saint-Hilaire. Mais la disparition de cet édifice ne permet pas de pousser les comparaisons au-delà de l'organisation générale.

Les similitudes entre Montgru-Saint-Hilaire et l'église de Courville se bornent aux proportions et aux structures des portes qui, dans les deux cas, permettent l'accès aux nefs à l'ouest. L'abbatiale de Morienval (située dans l'ancien diocèse de Soissons) que nous n'avons pas intégrée aux paragraphes précédents du fait d'une restauration trop radicale, se rapproche par la structure de sa façade ouest de l'organisation visible à Courville. En effet, une tour dont le premier étage forme tribune y précède les nefs. La date de construction de cet édifice se situe vers le troisième quart du XI^e siècle (Prache 1983 : 87-92).

L'église de Saint-Gilles qui présentait sur ses bas-côtés des arcs diaphragmes rappelle la formule de Montgru-Saint-Hilaire. Mais à Saint-Gilles les proportions de l'élévation, beaucoup plus écrasées, s'éloignent considérablement de la sveltesse des grandes arcades de Montgru-Saint-Hilaire.

Nous devons donc, pour situer l'église de Montgru-Saint-Hilaire plus précisément dans un contexte chronologique, faire appel à d'autres comparaisons.

Comparaisons sur le plan régional

Fort peu d'édifices hormis ceux déjà cités peuvent être comparés à Montgru-Saint-Hilaire. Néanmoins certains présentent des analogies avec l'édifice qui nous intéresse. Tout d'abord il faut signaler la présence dans l'église Saint-Pierre de Montier-en-Der d'arcs diaphragmes sur le bas-côté nord. Cet édifice qui fut largement repris après la Seconde Guerre mondiale, est actuellement daté de la fin du X^e siècle (Poisson 1987 : 303-305). En Champagne rappelons la présence probable d'un bloc-façade à l'abbatiale Saint-Remi de Reims qui fut élevée durant la première moitié du XI^e siècle (Prache 1978). Ces deux édifices Chamenois, même s'ils sont de plus grande ampleur que la priorale de Montgru-Saint-Hilaire fournissent déjà quelques repères chronologiques. Plus loin, Saint-Pierre-aux Nonnains à Metz, dans un état de la fin du X^e siècle présente un arc diaphragme sur son bas-côté sud (Heitz 1987 : 258-259).

En Ile-de-France Saint-Michel à Juziers se rattache à un même groupe que Montgru-Saint-Hilaire par la proportion des grandes arcades de sa nef. Cet édifice est actuellement daté du deuxième quart du XI^e siècle (Bernard 1987 : 389-390).

En Normandie, citons l'abbatiale Notre-Dame de Bernay où les grandes arcades prennent en proportion la plus grande part de l'élévation de la nef centrale. Les piles de cette nef étaient primitivement asymétriques et les murs gouttereaux présentent des pilastres répondant aux supports de la nef centrale. Cet édifice est généralement daté du troisième quart du XI^e siècle (Durliat 1982 : 494-495).

D'autres édifices nettement plus lointains sont comparables à Montgru-Saint-Hilaire. Par exemple, l'église de Lavardin, près de Vendôme, présente en plan comme en élévation de très nombreuses similitudes avec Montgru-Saint-Hilaire. Nous retrouvons ici une organisation de façade complexe, des arcs diaphragmes sur les bas-côtés, des piles asymétriques, des absidioles implantées dans l'axe des bas-côtés. Cet édifice aurait été élevé durant la seconde moitié du XI^e siècle (Heitz 1987 : 310-311).

A Chinon le plan de Saint-Mexme rappelle celui de Montgru-Saint-Hilaire. Cette église est quant à elle située vers la fin du X^e siècle (Sainrat, Lorans 1987 : 283-284).

En résumé, la plupart des comparaisons pertinentes que l'on peut établir entre Montgru-Saint-Hilaire et d'autres édifices religieux mettent en évidence l'appartenance de cette priorale à un groupe de constructions situées entre la fin du X^e siècle et le milieu du XI^e siècle.

Conclusion

De manière à mieux préciser la situation chronologique de Montgru-Saint-Hilaire nous devons faire un bref rappel de l'évolution générale de l'architecture religieuse de la période carolingienne au XI^e siècle. Cette évolution peut être résumée en trois phases principales.

Les constructions de la période carolingienne, première phase de cette évolution, sont caractérisées par la présence de massifs occidentaux, comme par la rareté de voûtement en pierre permettant des élévations très hautes et largement ajourées. Les chevets sont souvent complexes dans leur plan et intègrent parfois plusieurs étages. Des édifices comme l'abbatiale de Corvey (second tiers du IX^e siècle), de Steinbach (815-827), de Seligenstadt (830-840) ou comme la cathédrale de Cologne (état du IX^e siècle) sont très représentatives de cette architecture aux volumes souvent impressionnantes.

La seconde phase, le passage de l'architecture impériale au XI^e siècle, est peu représentée, les édifices datant de manière sûre du X^e siècle étant assez rares. Néanmoins les témoignages que nous en possédons semblent indiquer une relative continuité avec la période précédente. L'architecture ottonienne prenant dans l'empire germanique la suite de l'architecture carolingienne comme pour la cathédrale de Cologne (état du X^e siècle). Dans le nord de la France, Notre-Dame de la basse-œuvre à Beauvais évoque le monde carolingien mais n'en retient pas certaines formules comme le bloc-façade à l'ouest des nefs.

Pour la première moitié du XI^e siècle, dernière phase de cette évolution, la permanence des traditions carolingiennes dans l'empire germanique, au travers de l'architecture ottonienne, paraît évidente comme à Saint-Michel d'Hildesheim (1010-1033) (Durliat 1982 : 510-512). Mais déjà l'utilisation plus courante de voûtements, dans ces édifices (4), se manifeste par une plus grande complexité des élévations comme des supports. Dans le nord de la France, les églises de la première moitié du XI^e siècle évoluent, elles aussi, vers des organisations plus structurées. L'abbatiale Saint-Rémi de Reims montre par l'agencement de son transept (présence de bas-côtés voûtés) et par les piles de sa nef (supports fasciculés) une mutation rapide vers des formulations assez différentes de celles utilisées au IX^e siècle. De même, les abbayes de Montier-en-Der et de Vignory se démarquent de l'architecture carolingienne par les proportions de leurs nefs où les grandes arcades n'occupent plus qu'une faible partie de l'élévation.

On peut donc conclure d'après l'ensemble de ces données, au rattachement de la priorale de Montgru-Saint-Hilaire, par ses caractéristiques principales, au monde carolingien. En effet, le plan de Montgru-Saint-Hilaire évoque ceux de certaines constructions impériales comme les abbayes de Werden-sur-Ruhr (état du IX^e siècle) (Heitz 1980 : 142-145. Heitz 1987 : 320) ou de Saint-Emmeram de Ratisbonne (768-791) (Durliat 1985 : 560). Les proportions des grandes arcades de la nef de Montgru-Saint-Hilaire, très hautes par rapport à leur largeur, sont comparables à ce que nous montrent d'autres édifices carolingiens comme à Steinbach (815-827) (Durliat 1985 : 552. Heitz 1980 : 134-137. Heitz 1987 : 319) ou à Seligenstadt.

(4) Pour la cathédrale de Spire, seuls les bas-côtés furent pourvus dès l'origine de voûtes, à l'inverse du vaisseau central qui avant 1081 était seulement charpenté.

Mais on ne peut pourtant attribuer cet édifice à cette période. En effet la structure dynamique de ses piles, ses voûtements et l'organisation de son chevet l'éloignent sensiblement de l'architecture impériale. Les comparaisons que l'on peut établir entre Montgru-Saint-Hilaire et certains édifices de la première moitié du XI^e siècle en Ile-de-France sont à notre avis révélatrices de l'appartenance de cette priorale à cette période. On peut, à notre sens, comprendre l'église de Montgru-Saint-Hilaire comme un édifice exprimant un attachement aux formules carolingiennes qui localement, durant la première moitié du XI^e siècle, paraissent prédominer face au renouvellement des modes de construction qui s'annoncent ailleurs. Dans cette optique, le rôle qu'a dû jouer l'abbaye mère, Saint-Médard de Soissons (dont l'église principale adoptait un plan comprenant un bloc-façade débordant (Defente : 1986)) fut sans doute primordial. Montgru-Saint-Hilaire est peut-être, dans l'ancien diocèse de Soissons, le seul jalon existant nous permettant d'entrevoir cette période souvent obscure du passage de l'architecture carolingienne au monde roman.

Claude DE MECQUENEM

BIBLIOGRAPHIE

- Bernard 1987** : Bernard (J.L.) - Ile-de-France. Argenteuil (Val d'Oise) Saint-Jean-Baptiste. *Le paysage monumental de la France autour de l'an mil*. Sous la direction de Barral i Altet. 1987. p. 386-388.
- Bracq 1972** : Bracq (A.) - *Le Temporel de l'abbaye de Saint-Médard de Soissons du XIII^e au XIV^e siècles*. Mémoire de maîtrise 1972-1974.
- Bernard 1987** : Bernard (J.L.) - Ile-de-France. Juziers (Yvelines) Saint-Michel. *Le paysage monumental de la France autour de l'an mil*. Sous la direction de Barral i Altet. 1987. p. 389-390.
- Defente 1985** : Defente (D.) - Saint-Médard de Soissons. Etat de la question d'après les fouilles récentes. *La Neustrie. Les pays au nord de la Loire de Dagobert à Charles le Chauve (VII^e-IX^e siècles)*. Catalogue d'exposition. Ed. par Perrin et Feffer. Rouen. 1985. p. 168-175.
- Defente 1986** : Defente (D.) - *Aisne. Saint-Médard de Soissons*. Bulletin monumental. Tome 144-II. p. 146.
- Defente 1987** : Defente (D.) - Soissons (Aisne) ville et abbaye Saint-Médard. *Le paysage monumental de la France autour de l'an mil*. Sous la direction de Barral i Altet. 1987. Picardie. p. 633-636.
- De Mecquenem** : de Mecquenem (C.) - *L'évolution de l'architecture religieuse dans le Soissonnais aux XI^e, XII^e siècles*. Mémoire de diplôme de l'E.H.E.S.S. 1990.
- Durliat 1982** : Durliat (M.) - *L'art roman*. Ed. Mazenod. 1982.
- Durliat 1985** : Durliat (M.) - *Des barbares à l'an mil*. Ed. Mazenod. 1985.
- Grodecki 1958** : Grodecki (L.) - *Au seuil de l'art roman, l'architecture ottonienne*. Paris. 1958.
- Guegnon 1989** : Guegnon - *Les prévôts de l'abbaye Saint-Médard de Soissons*.
- Heitz 1980** : Heitz (C.) - *L'architecture religieuse carolingienne*. Ed. Picard. 1980.
- Heitz 1987** : Heitz (C.) - *La France pré-romane*. Ed. Errance. 1987.
- Jonhson 1989** : Jonhson (D.) - Architectural sculpture of the Aisne and Oise valleys during the second half of the eleventh century. *Les cahiers archéologiques*, tome 37. 1989. p. 19-44.
- Lefèvre-Pontalis 1894-1896** : Lefèvre-Pontalis (E.) - *L'architecture religieuse dans l'ancien diocèse de Soissons aux XI^e et XII^e siècles*. Paris. 1894-1896. 2 vol.
- Lorans et Sainrat** : Lorans (E.) et Sainrat (J.G.) - Chinon (Indre-et-Loire) Sainte-Mexme. *Le paysage de la France autour de l'an mil*. Sous la direction de Barral i Altet. 1987. p. 283-284.
- Moreau-Nélaton 1914** : Moreau-Nélaton - *Les églises de chez nous*. Arrondissement de Soissons, tome 2. p. 283 à 292. Paris. 1914.
- Pécheur 1865** : Pécheur - Répertoire archéologique du Canton d'Oulchy-le-Château. *Bulletin de la Société Archéologique Historique et Scientifique de Soissons*. 1ère série, tome 19, p. 154.
- Poisson 1987** : Poisson (G.) - Champagne-Ardenne, Montier-en-Der (Haute-Marne) Saint-Pierre. *Le paysage monumental de la France autour de l'an mil*. Sous la direction de Barral i Altet. 1987. p. 303-305.
- Prache 1978** : Prache (A.) - *Saint-Rémi de Reims, l'œuvre de Pierre de Celles et sa place dans l'architecture gothique*. Bibliothèque de la Société Française d'archéologie. Dirigée par Salet et Erlande-Brandenburg, 1978.
- Prache 1979** : Prache (A.) - Recherche sur l'architecture religieuse rurale dans la Champagne aux XI^e et XII^e siècle. *Les cahiers de la civilisation médiévale*. 1979. 22. p. 113-124.
- Prache 1981** : Prache (A.) - *Champagne*. Collection Zodiaque. 1981.
- Prache 1983** : Prache (A.) - *Ile-de-France*. Collection Zodiaque. 1983.
- Sapin 1986** : Sapin (C.) - *La Bourgogne pré-romane*. Ed. Picard. 1986.
- Yvernat 1987** : Yvernat (E.) - Ile-de-France, Paris, Saint-Germain-des-Prés. *Le paysage monumental de la France autour de l'an mil*. Sous la direction de Barral i Altet. 1987. p. 375-376.